

Compte-rendu

« Dialogue enfant / adulte : une construction commune pour l'avenir »

Rencontre thématique à Saint-Jean-de-Monts – mercredi 14 septembre 2011

Accueil et mot de bienvenue par André Ricolleau, Maire de Saint-Jean-de-Monts, qui présente la ville. Saint-Jean-de-Monts est une commune touristique et balnéaire qui présente une grande diversité de milieux : plages, dunes, forêt, marais et plaines agricoles. Elle compte une population de 8 000 habitants, dont 1600 jeunes de moins de 19 ans. En période estivale, la population passe à plus de 100 000 habitants.

Présentation du programme de la journée par Nathalie Spinga, animatrice du réseau VAE, qui présente également les excuses de François Leonelli n'ayant pu assister à cette rencontre et remercie le maire et ses services de leur accueil.

La parole est donnée à Véronique Launay, adjointe au maire déléguée à l'Enfance, la Jeunesse, les Affaires scolaires et à la Citoyenneté qui présente les axes de la politique de la ville pour faciliter la participation et la prise de parole des enfants et des jeunes de la commune.

I/ Présentation de l'initiative de Saint-Jean-de-Monts pour un dialogue enfants / adultes :

Depuis plus de 20 ans, la ville a toujours eu le souci de favoriser le dialogue entre les enfants et les adultes. Ce souci apparaît dans toutes les activités que la municipalité met en place auprès des enfants et des jeunes, en évitant tout projet « gadget ».

Les élus et les équipes municipales croient au fait que l'enfant a quelque chose à leur apporter, qu'ils ont besoin de son expression et de son avis sur son univers d'enfant et de son regard sur le monde des adultes. Ils ont besoin de sa spontanéité et de sa créativité. Ils lui font confiance et se donnent les moyens de gagner sa confiance à travers leurs actions.

L'engagement de la ville dans la démarche de participation et d'écoute des enfants et des jeunes est illustré, entre autres, par 2 actions significatives :

- 1) **Le Conseil d'enfants** : il constitue un espace d'apprentissage du fonctionnement de la commune, de la prise de conscience de la notion de citoyenneté et de savoir-faire, notamment pour monter et défendre un projet.

Il est constitué de 26 enfants de classes de CM1, de CM2 et de 6^{ème} et sont élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans. Ils travaillent au sein de 3 commissions (Environnement – Solidarité – Sports, culture et loisirs) accompagnés par 6 animateurs et 2 adjoints au maire et disposent d'un budget propre de 10 000 € pour la durée du mandat.

2) Le soutien de la ville, depuis 2005, à une junior association pour un projet de coopération internationale à Madagascar :

L'initiative de ce projet est venue de jeunes montois âgés de 16 à 18 ans. Leur objectif : construire des échanges économiques et culturels avec une association d'aide au développement située à Madagascar (Mahazaza). Un premier voyage culturel a eu lieu en 2006 qui a débouché sur des échanges entre les élus des 2 communes et la volonté de créer un restaurant scolaire pour le collège de Mahazaza. Financée pour moitié par Saint-Jean-de-Monts, la cantine scolaire a vu le jour en avril 2010 (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.villeamiedesenfants.fr / Rubrique : Tour de France/Les villes/Saint-Jean-de-Monts).

Au fur et à mesure de la mise en œuvre d'une démarche participative des enfants et des jeunes montois et de leur écoute, la ville de Saint-Jean-de-Monts a défini 3 axes dans son action :

- Favoriser l'expression sous toutes ses formes et dans tous les lieux

Pour aller au-delà du Conseil d'enfants, la ville favorise les temps d'expression à travers de nombreuses animations où toutes les tranches d'âges sont concernées. Cela passe par le théâtre, des expositions des œuvres réalisées par les enfants, un tremplin musical lors de la fête annuelle de la musique, des ateliers artistiques dans les écoles, une fête du cinéma pour les enfants, etc...

Ces temps d'expression, devenus une habitude pour tous, constituent un apprentissage de la prise de la parole pour les jeunes autant qu'un apprentissage de l'écoute pour les adultes qui s'inscrivent dans la durée.

- Entretenir une proximité élus/parents/enfants

La ville favorise également un dialogue permanent, autant que faire se peut, entre les élus, les parents et les enfants sur des thématiques touchant les droits de l'enfant, l'environnement, l'éducation, l'accès aux sports et aux loisirs, etc... Elle développe également de nombreuses activités favorisant les échanges intergénérationnels et les rencontres avec les parents au sein des différentes structures municipales.

- Encourager les initiatives de manière transversale

Enfin, tous les services de la ville et les partenaires extérieurs (dont l'Education nationale) sont investis et associés à la démarche. Ainsi, les enfants et les jeunes ont une réelle opportunité de faire entendre leurs voix et d'être écoutés quelque soit le lieu (Conseil d'enfants, foyer de jeunes, école, collège, centre de loisirs, médiathèque, ludothèque,...).

Le constat aujourd'hui : dès lors qu'on leur donne une clé pour le dialogue, les enfants s'en saisissent et des demandes émergent et font vivre la ville. Ils nous restent encore des choses à améliorer, notamment le volet consultatif sur les grands projets de la ville.

III/ Les différentes phases de la démocratie participative par Michel Fize, sociologue et chercheur au CNRS :

Si on est surpris par la parole de nos enfants, c'est parce que, bien souvent, nous les connaissons mal. Il ne faut pas oublier une dimension importante de l'enfance : la spontanéité, la créativité et une certaine intelligence sociale. Les enfants ont une nouvelle compréhension du monde et de leur environnement et une grande conscience de ce qui les entourent.

Une reconstruction des âges de la vie :

J'ai beaucoup travaillé sur une reconstruction des âges de la vie et il est nécessaire, aujourd'hui, de s'accorder sur un dénominateur commun pour tel ou tel âge. Selon moi, l'enfance commence dès le premier jour jusqu'à 7 ans inclus, l'adolescence va de 8 ans à 14 ans inclus et la jeunesse, de 15 à 25 ans.

Qu'est-ce que cela veut dire pour Saint-Jean-de-Monts ? Le Conseil d'enfants devrait s'appeler un conseil de jeunes des 8-11 ans. Considérer l'autre comme quelqu'un de plus grand, c'est déjà se donner des moyens supplémentaires vers une démocratie participative concrète. Il est important de porter un regard moins condescendant pour plus petit que soi et accepter des points de vue différents.

Les échelles de la démocratie participative

Avec un Conseil d'enfants de 5 à 7 ans, nous sommes dans une première phase de démocratie participative qui revêt une **dimension ludique et d'apprentissage** (énoncé de souhaits, d'envies pour ses pairs, sans tenir compte des réalités budgétaires ou techniques) : « *je veux un skate parc dans mon quartier* », « *je veux une ville moins polluée* »,...

Ce type de participation tend à disparaître et entrer de plus en plus dans une phase « projet » avec **une dimension sociale** : je pense collectivement en connaissant la réalité et les contraintes et je propose un projet aux élus.

Je prône une troisième phase qui est celle de la participation citoyenne, active et associative avec **une dimension politique** : à l'image des commissions extra-municipales d'adolescents ou des conseils consultatifs de la jeunesse, les jeunes émettent des avis sur des projets qui revêtent un intérêt général communal (transports, équipements, santé,...). Les jeunes sont consultés et sont également force de proposition.

L'engagement de la jeunesse aujourd'hui

La jeunesse est plutôt globalement engagée, mais elle le fait autrement via des organisations plus souples, telles que les associations (hors syndicats et partis politiques), sur des projets concrets dont elle verra les réalisations rapides.

Inscrire mieux la jeunesse dans la vie de la cité, c'est l'inscrire dans la vie municipale, départementale et régionale.

Une Ville amie des enfants devrait avoir l'audace de mettre en œuvre d'autres scénarios d'implication de la jeunesse et inventer de nouvelles formes de participation permettant une reconnaissance sociale des jeunes.

C'est être en cohérence avec la nature même de notre démocratie (égalité). Les enfants ne sont pas des êtres inférieurs. Mettre les jeunes face aux contraintes et aux responsabilités les aident à grandir et à comprendre. Par ailleurs, il faut se défaire de l'idée de représentativité. Ce concept n'a pas de réalité et n'a aucun sens pour la jeunesse. La légitimité vient de la motivation à s'engager ou à se présenter à une élection.

Vis-à-vis des plus jeunes, attention face à la pauvreté du langage. La prise de la parole passe par l'apprentissage des mots, du vocabulaire pour ensuite apprendre à formuler ses idées.

Enfin, je terminerai par le fait que nous devons faire face au défi de l'adaptation mutuelle : les adultes ne doivent pas nier la culture de la jeunesse ; un dialogue enfant / adulte est un dialogue gagnant / gagnant où circulent et s'échangent les savoirs.

III/ Tour de table sur les actions les plus significatives réalisées ou projetées par les villes dans le domaine de la participation et l'écoute des enfants et des jeunes :

➔ La Roche-Sur-Yon : un CMJ force de propositions

Un Conseil municipal de jeunes existe depuis 1987. Il est composé, en 2010-2011, de 35 élus (18 filles et 17 garçons) issus des élections organisées, chaque année au mois d'octobre, dans les écoles et les collèges de la ville (CM2, 6^{ème} et 5^{ème}). Le mandat dure 1 an et les jeunes travaillent au sein de 4 commissions : « Droits de l'enfant », « Environnement, propreté et sécurité », « Loisirs plein air, sports et jeux », « Actions de solidarité, culture et communication ». Chaque commission se réunit 2 demi-journées par mois en présence d'un animateur. La présence des adultes est limitée pour que la parole des enfants soit préservée et mieux entendue, notamment lors des séances plénières où les jeunes échangent avec le maire et les élus sur l'avancée de leurs projets.

Voici quelques actions qui ont été mises en place par les jeunes, avec le soutien des adultes pour la réalisation et la mise en œuvre avec les services de la ville : journée sur la biodiversité, Fête de l'enfant, création d'un DVD sur le droit à l'alimentation, à un logement et à des soins médicaux, Journée pour mieux connaître le handicap,...

Plus d'informations auprès d'Alain Renoncourt, Responsable des Instances consultatives au 02.51.47.49.36 ou renoncourta@ville-larochesuryon.fr ou sur www.villeamiedesenfants.fr / Rubrique : Tour de France : La Roche-sur-Yon.

➔ Fontenay-sous-Bois : un observatoire des droits de l'enfant

A l'occasion du 20 anniversaire de la CIDE, la ville a créé un Observatoire des droits de l'enfant, instance consultative, composé d'acteurs éducatifs, de parents et de jeunes. Cette instance mène actuellement une réflexion sur la parole des jeunes

pour faire des préconisations et les intégrer dans le projet éducatif local. En outre, la ville réfléchit sur comment mettre en cohérence le travail des animateurs dont la sensibilité et l'ouverture sur la prise en compte de la parole des jeunes varie selon les individus.

Plus d'informations, sur le site www.villeamiedesenfants.fr / Rubrique : Tour de France / Fontenay-sous-bois.

➔ Châteaubriant : un profil Facebook du CMJ

La ville a mis en place un Conseil municipal de jeunes en 2002. Il est composé de 32 conseillers, âgés de 11 à 15 ans (16 filles et 16 garçons), élus pour un mandat de 2 ans. Les jeunes travaillent au sein de 3 commissions : Sport et Loisirs, Solidarité et Environnement, Communication. 4 jeunes conseillers représentent le CMJ et participent à 2 commissions adultes : la commission Ville handicap et le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les objectifs du CMJ : développer l'expression des jeunes et les relations intergénérationnelles, favoriser la participation à la vie de la cité, échanger avec les adultes, apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté.

Pour communiquer et échanger sur des projets communaux, le CMJ a créé une page Facebook. Sollicités et intégrés aux projets locaux, les jeunes conseillers s'épanouissent tout en s'impliquant dans la vie locale. Parmi les réalisations du CMJ on peut citer : des animations avec les maisons de retraite, opération « nettoignons la nature », tenue de stands lors du Salon sur le développement durable.

➔ Saint-Brieuc : des jeunes associés à l'ANRU

Lancé fin 2006 par la ville de Saint-Brieuc, le plan de rénovation urbaine des quartiers nord a été mis en œuvre courant 2009 avec un partenariat élargi, associant les élus, les services de la ville et les professionnels avec les jeunes de la MJC du Plateau. Objectifs de l'opération, intitulée « on cherche l'ANRU » : faire s'exprimer les jeunes âgés de 12 à 17 ans issus des quartiers Nord de Saint-Brieuc (22) sur le projet de rénovation de leur quartier, où est également située la MJC du Plateau. Ils ont également fait des propositions d'aménagement pour le quartier et ses habitants qui ont vu le jour depuis.

Plus d'informations, sur le site www.villeamiedesenfants.fr / Rubrique : Tour de France / Saint-Brieuc.

➔ Saumur : placer la jeunesse dans la vie de la cité

Un nouveau conseil municipal de jeunes est né il y a un an et est composé de 17 adolescents (9 garçons et 8 filles issus de classes de 6^{ème} à la 3^{ème}). Ils travaillent au sein de 3 commissions : Culture – Sports – Loisirs éducatifs.

Pour le moment, les actions sont inscrites dans une dimension ludique, mais avec la volonté de demander l'avis et d'impliquer de plus en plus les enfants sur des projets municipaux : pour le nouvel accueil de loisirs, tous les enfants ont été consultés pour baptiser les 12 salles du bâtiment ; un groupe de jeunes du CMJ a participé au choix des peintures intérieures du Point Information Jeunesse qui va ouvrir ses portes à la fin de l'année ; enfin, prochainement, des enfants seront consultés sur le choix d'éléments architecturaux de la future Maison de la Petite Enfance.

Présentation d'un film sur les élections 2007 du CME de Saint-Jean-de-Monts et échanges avec les anciens et nouveaux membres du CME qui ont présenté leurs projets qui se sont concrétisés : Journée sans voiture, Journée des droits de l'enfant, organisation d'un camp d'été pour pratiquer la voile et le surf.

IV/ Conclusion et recommandations :

Michel Fize conclut cette journée par quelques recommandations pour les villes.

Etre Ville amie des enfants, c'est avoir le réflexe de la consultation des enfants et des jeunes. La participation, c'est accepter de partager la décision. Les villes doivent faire preuve d'imagination et inventer de nouvelles formes de participation qui vont au-delà des conseils municipaux d'enfants ou de jeunes pour mettre en place de la codécision.

Pour cela, il suggère d'associer les jeunes à la réflexion collective en s'appuyant sur 2 fondamentaux :

- 1) Une confiance sans réserve accordée aux enfants
- 2) Une reconnaissance des capacités des enfants quelque soit leur âge sur toutes les questions

Eviter d'infantiliser les enfants et les jeunes, identifier des catégories d'âge en phase avec la réalité du vécu de notre jeunesse pour qu'elle soit un des moteurs de l'action publique. L'idéal, selon Michel Fize, est de dépasser les catégories d'âges pour mettre en avant uniquement « la personne ».